

Arrondissement d'Aix-en-Provence

**MAIRIE de SAINT-CANNAT**

Séance du 23 décembre 2024

Site Internet : [www.ville-Saint-Cannat.fr](http://www.ville-Saint-Cannat.fr)

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
<b>Afférents au Conseil Municipal</b>	<b>29</b>
<b>En exercice</b>	<b>29</b>
<b>Présents</b>	<b>16</b>
<b>Représentés</b>	<b>7</b>

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois décembre à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Jacky GERARD, Maire.

Etaient présents à cette Assemblée : J. GERARD, J. LEVI VALENSI, D. CAMHI, Y. FALCHI, J.P. VENTURINI, G. SORBA, A.L. FALQUERO, M. CATELIN, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOURAS, S. BOULINGUEZ, V. PELLISSIER, M. SOONEKINDT, P. BUISSON BAUMELOU, C. BARRIERE.

Absents excusés : L. MAURIZIO représentée M. CATELIN, D. BARBIER représentée par G. SORBA, D. PETIT représenté par Y. FALCHI, M. RIBES représenté par S. BOULINGUEZ, A. RUBIOLO représentée par J. LEVI VALENSI, C. FREMY représentée par D. CAMHI, G. BESSE représenté par C. BARRIERE, S. ROCHEZ, J. PRUNARET, M.L. VOLAND, C. POULIQUEN, C. MARTIN.

Absent non excusé : M. CUTILLO

N° 2024-090

DM N°3 sur le  
budget principal  
2024

Paul BUISSON BAUMELOU a été élu secrétaire.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-2 et suivants et L.2121-29,
- Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu la délibération n°2024-026 approuvant le budget principal 2024 de la commune,
- Vu le règlement budgétaire et financier de la commune, adopté en date du 20 mars 2023 par la délibération n°2023-014,
- Considérant la Commission finances en date du 23 décembre 2024

L'exécution budgétaire amène la nécessité d'apporter les modifications suivantes au budget 2024 de la commune.

Le contrat métropolitain CCPD arrive à caducité le 16 février 2025.

Afin de pouvoir solliciter le versement de ces subventions, il y a lieu de payer au préalable un volume important de factures pour lequel nous avons besoin de trésorerie, dans la mesure où les subventions ne sont pas versées très rapidement.

La Caisse d'épargne nous a proposé un emprunt relais d'une année maximum, annoncé comme non budgétaire, en attendant le versement des subventions.

Or la trésorerie nous a fait savoir que cet emprunt relais est en fait budgétaire, c'est à dire qu'il doit être inscrit au budget.

Il y a donc lieu d'inscrire au budget un emprunt de 500.000 €, au compte 1641, avec une baisse de crédit du même montant sur la vente foncière au Plan d'Aigues, au chapitre 024.

La totalité de cet emprunt sera remboursée au cours de l'année 2025 avec les subventions à percevoir.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

..... **DECIDE :**

De valider la délibération budgétaire n°3 sur le budget principal 2024, telle que présentée ci-dessus et dans l'extrait de la maquette budgétaire, joint.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Paul BUISSON BAUMELOU

Le Maire,  
Jacky GERARD


Acte rendu exécutoire après envoi en  
Sous-Préfecture le : 09 JAN. 2025  
Affiché le :

13091 Code INSEE	MAIRIE ST CANNAT ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL	DM n°3 2024
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**DECISION MODIFICATIVE 3**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-615228-020 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-7392221-01 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-024-01 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	500 000.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>500 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-1641-01 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	500 000.00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>500 000.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>500 000.00 €</b>	<b>500 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,  
A Saint-Cannat, le 23 Decembre 2024  
Le Maire,

*[Signature]*




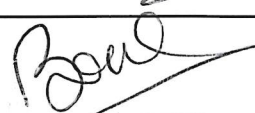
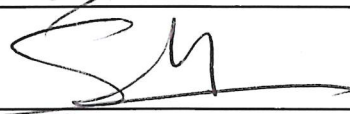
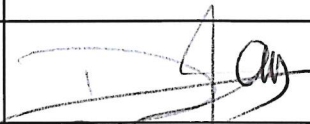

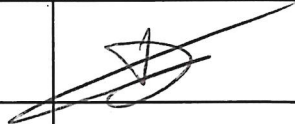
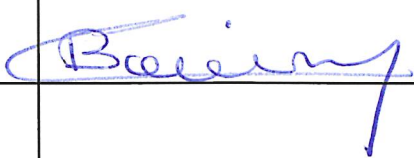
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session le 23/12/2024  
A Saint-Cannat, le 20/12/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 16  
 Nombre de suffrages exprimés : 23  
 VOTES : Pour : 23  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Date de convocation : 17/12/2024

- - Maire - GERARD Jacky -	<i>[Signature]</i>
- Adjoint 1 - LEVI VALENSI Joël	<i>[Signature]</i>
- Adjoint 2 - CAMHI Dominique	<i>[Signature]</i>
- Adjoint 3 - FALCHI Yves	<i>[Signature]</i>
- Adjoint 4 - MAURIZIO Lyne	
- Adjoint 5 - VENTURINI Jean Paul	<i>[Signature]</i>
- Adjoint 6 - BARBIER Daniele	
- Adjoint 7 - SORBA Guillaume	<i>[Signature]</i>
- Adjoint 8 - FALQUERO Anne Laure	<i>[Signature]</i>
- CM Deleg - CATELIN Mireille -	<i>[Signature]</i>
- CM Deleg - GUILLET Monique -	<i>[Signature]</i>
- CM Deleg - MARTIN Claude -	
- CM Deleg - PETIT Daniel -	

## ARRETE ET SIGNATURES

- CM Deleg - POULIQUEN Charles	
- CM Deleg - RIBES Mathieu	
BAUMELOU Paul - CM	
BOULINGUEZ Sylvie - CM -	
BOURAS Sabrina - CM	
CUTILLO Mickael - CM	
FREMY Charlotte - CM	
JARNIGON Didier - CM	
PELLISSIER Véronique - CM	
RUBIOLO Audrey - CM	
SOONEKINDT Maxime - CM	
VOLAND Marie Lorraine - CM	
BESSE Georges - CM	
BARRIERE Catherine - CM	
PRUNARET Julien - CM	
ROCHEZ Sandrine - CM	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ...09/01/2025... et de la publication le ...09/01/2025...

A Saint-Cannat, le ...23/12/2024...

